

Fête La Terre 2020

Informations et communications importantes à l'attention des restaurants, buvettes, snacks et marchands

(Version du 23 mars 2020)

Dans le cadre d'un tournus quadriennal bien établi, Fête La Terre 2020 tournera autour du thème de l'Agriculture. Le président de cette édition sera M. Yann Huguelit directeur de la Chambre neuchâteloise de l'agriculture et de la viticulture. L'ensemble de l'organisation opérationnelle est sous la responsabilité de Jean-Luc Seiler, administrateur d'Evologia et des différents responsables de secteurs.

Les dates sont le samedi 22 août et le dimanche 23 août 2020.

Un spectacle agricole mélangeant, animaux, machines agricoles, musique, danse et comédie d'une durée d'environ 60 minutes aura lieu dans le Pré-Sud (au sud des serres de la Ville de Neuchâtel), le vendredi et samedi à 20h00 et le dimanche à 11h00.

Directives du SCAV

Le seul interlocuteur avec le SCAV est le Comité d'Organisation de Fête La Terre (CO FLT). Aussi, la « Demande d'autorisation d'organiser une manifestation publique » sera faite par le CO FLT directement au SCAV. Le formulaire d'inscription pour tenir un stand, une buvette, un snack ou un restaurant sera très complet et la responsabilité du tenancier / responsable sera aussi engagée.

Les émoluments perçus par le SCAV via FLT sont les suivants :

- **CHF 50.00 / jour** pour la remise de denrées alimentaires à consommer sur place.

Pour les buvettes, snacks et restaurants en plus :

- **CHF 20.00 / jour** pour les alcools fermentés
- **CHF 40.00 / jour** pour toutes boissons alcooliques

Les viticulteurs / encaveurs qui présentent leurs produits sont exonérés des redevances sur les produits alcooliques.

A ces montants s'ajoutent le prix de location qui est pour les 2 jours et pour un stand de 3x3m et l'électricité (si besoin) :

1. Emplacement (en CHF)

Stand	Grandeur	Prix
Snack	3x3m	150.00
Marchand / exposant	3x3m	80.00
Restaurant / buvette	-	Droit de bouchons

2. Électricité (jusqu'à 10 A)

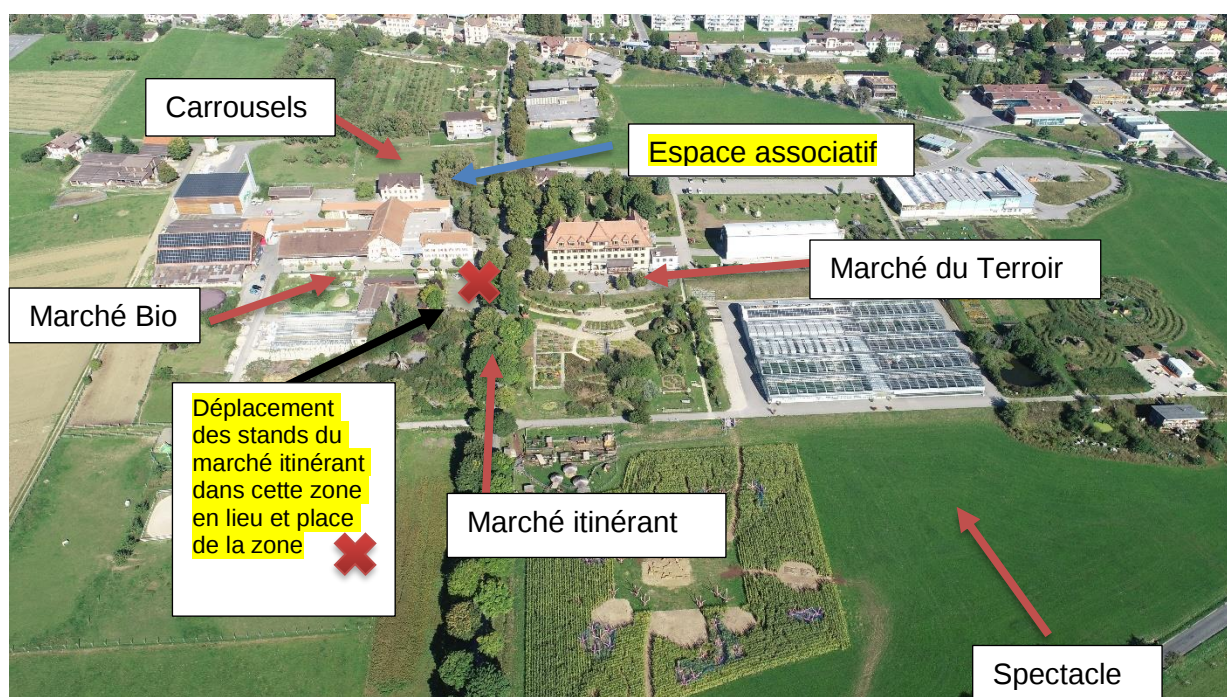
Stand	Prix
Restaurant	250.00
Snack / buvette	100.00
Marchand / exposant	50.00

3. Mètres linéaires supplémentaires

Stand	Grandeur	Prix
Snack	1m	50.--
Marchand/exposant	1m	25.--

Situation des marchés cette année

L'exposition « Les Géants de l'Age de Glace » prendra une part importante du secteur du Mycorama et du parc arborisé (Nord collège EMTN). D'autre part des sculptures en relation avec le thème des Jardins extraordinaires de cette année prendront place à divers endroits sur le site, restreignant certains emplacements. Aussi, l'espace associatif sera déplacé à l'entrée de la Fête. Une partie du marché itinérant occupera le parking des « Thérophytes » en lieu et place de la bande herbeuse dans la deuxième partie de la Route de l'Aurore. Le plan ci-dessous vous explique les différents emplacements.



- Le marché du Terroir neuchâtelois sera géré et animé par Neuchâtel Vins et Terroir au Sud du Collège EMTN ;
- Le marché Bio est maintenu à son emplacement habituel. Il est géré et animé par Bio Neuchâtel;
- Le marché « Itinérant » prendra place le long de la Route de l'Aurore avec un décrochement sur le parc des Thérophytes
- L'espace associatif sera au sud du terrain de football

Toutes les demandes d'emplacements doivent exclusivement se faire au moyen du bulletin d'inscription en ligne. **La priorité sera donnée aux marchands de la Région, venant depuis de longues années et membre de la SRCI.**

Vaisselle & gobelets

Dans le cadre de la politique mis en oeuvre dans le Canton de Neuchâtel afin de lutter contre le litering et promouvoir le développement durable, **l'usage de vaisselle plastique à usage unique est interdit.**

Les restaurants, buvettes et snacks utiliseront de la vaisselle réutilisable, compostable ou recyclable.

Le système des verres consignés sera bien évidemment reconduit cette année.

Renseignements : EVOLOGIA – Jean-Luc SEILER – 032 889 36 01 ou jean-luc.seiler@ne.ch